

## Les travaux

Comme indiqué dans l'éditorial, les travaux d'isolation des bâtiments communaux se terminent. Nous avons isolé les murs de l'étage de la mairie, ainsi que le grenier, les combles du secrétariat, changé la chaudière à fuel pour une chaudière à granulés bois, et installé des portes et fenêtres à double vitrage sur l'étage de la mairie, le secrétariat et l'ancienne salle de classe. L'isolation extérieure des logements situés au numéro 7 a également été refaite, ainsi que le changement des convecteurs des appartements.

Si la majeure partie des travaux s'est bien déroulée, certaines entreprises ont fait preuve de peu de professionnalisme, nécessitant un suivi très strict afin de respecter le cahier des charges demandé.

Le coût s'élève à 170 850 € HT, soit 205 020 € TTC. Nous avons eu des aides du département et de l'ADEME pour respectivement 62 723 € et 18 900 €, et nous bénéficierons d'environ 33 000 euros de déduction de TVA en 2025.

Pour l'éclairage public, nous avons une dépense prévue de 150 940 € TTC, avec 56 326 € de subvention du SEHV.

Outre ces aides, la société exploitante du parc éolien de la commune s'était engagée à nous donner 144 000 euros de fonds de concours pour nous aider à réaliser des investissements à vocation d'économie d'énergie. Leur promesse a été tenue, ce qui nous aide grandement sur ces dépenses.

Le bilan de ces deux chantiers sera donc de 355 960 euros TTC d'investissement, avec 281 849 € d'aides et de fonds de concours ainsi que 56 700 € de TVA à récupérer (en 2025), ce qui laisse un reste à charge final d'un peu moins de 20 000 euros pour la commune.

Ces investissements devraient également nous diminuer grandement nos dépenses en matière d'énergie.



## Fête des voisins

Le deuxième week-end de juin fut retenu pour la fête des voisins des villages de Charbonnières et Les Bordes. Un peu plus de 30 personnes se sont retrouvées autour d'un barbecue le samedi midi suivi de son traditionnel tournoi de pétanque. Cette fête s'est poursuivie le soir par la projection d'un film. Une très bonne ambiance était présente lors de cette journée.



## ETAT-CIVIL :



**Naissance :**  
Enoha PERROT le 26 avril  
Roxanne MOYEN le 2 mai

**Mariage :**  
Anthony HAVETZ et Sandrine ROUMILHAC le 1er juin  
Aymeric PORTIER et Coleen JEAN le 20 juillet



**Décès :**  
Marilene LEMONNIER le 16 avril  
Maurice DEBORD le 20 avril



## BULLETIN MUNICIPAL N°33 - JUILLET 2024

### Edito

Comme chaque année, c'est avec plaisir que nous vous transmettons ce bulletin semestriel.

Cette année il a un peu de retard car nous avons été un peu accaparés par les élections prévues pour les premières, et un peu plus surprenantes pour les secondes.

En effet, sans entrer dans des considérations politiques, les scrutins ont sans doute dénoté un gros « ras le bol » des électrices et électeurs. Lorsque l'on analyse les résultats, notamment dans le nord du département, et plus généralement dans le milieu rural, on ne peut que constater un vote assez spectaculaire en faveur de l'extrême droite.

Je pense que les habitants ont un gros sentiment d'abandon de la part de nos dirigeants nationaux, voire européens qui mènent une politique qui est sans aucun doute plus en faveur des villes que de nos campagnes.

A l'heure où j'écris ces lignes, le gouvernement est démissionnaire, mais reste en place, ce qui est tout de même pour le moins surprenant, l'assemblée nationale se cherche un(e) nouveau (?) président(e), ce qui laisse penser que notre président de la république n'a pas forcément pris conscience du sentiment de protestation de beaucoup de français.

Je ne vais pas m'étendre davantage sur ce sujet, l'équipe municipale que vous avez élue en 2020 est une liste sans étiquette, et même si chacun a ses sensibilités politiques, nous nous efforçons d'être les élus de tous, à votre service. Nous constatons quotidiennement que la commune reste le premier maillon entre les administrés et les services publics, même si cela dépasse parfois nos compétences.

Ce début d'année, comme d'habitude a connu le vote du budget équilibré (contrairement à celui de l'Etat...) avec des projets de dépenses d'investissement importants. La section de fonctionnement s'élève à un peu plus de 500 000 euros, et la section d'investissement à plus de 550 000 euros. Cette année encore, les taux communaux ne connaîtront pas d'augmentation, même si les bases fiscales sont réévaluées chaque année. Les recettes prévues permettent en effet d'équilibrer notre budget sans emprunt nouveau.

Le budget assainissement est lui aussi équilibré à environ 48 372 euros en fonctionnement et 43 339 euros en investissement. 2024 est la dernière année où nous votons ce budget car la compétence assainissement va être transférée à la communauté de communes au premier janvier prochain.

Les plus gros investissements sont les travaux d'isolation des locaux communaux, ainsi que le passage en LED de l'éclairage public.

Nous terminons actuellement l'isolation d'une partie des bâtiments communaux, du point à temps est en cours de réalisation sur différentes routes, et la mise en place des lampes LED va intervenir en suivant.

Ce début d'année a également permis de finaliser le site internet de la commune. En effet, l'ancien site, vieillissant nous a conduit à repartir à zéro avec une nouvelle maquette, un nouvel hébergeur, et une nouvelle adresse.

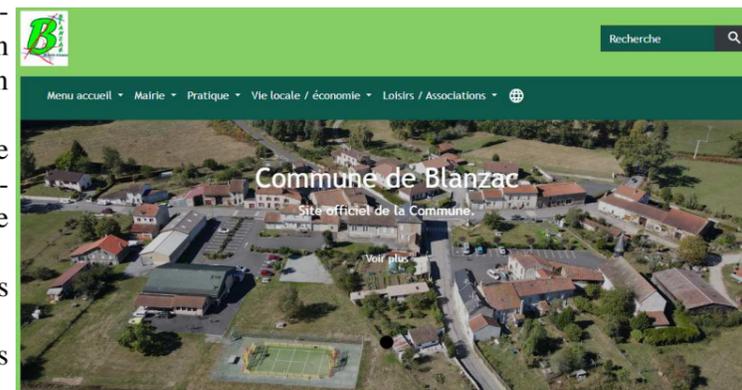
Vous pouvez maintenant retrouver les informations de la commune en tapant : [blanzac87.fr](http://blanzac87.fr).

Une application vous permet également d'avoir ces infos sur votre mobile : il s'agit de l'application localiti.

J'en terminerai en vous souhaitant un bel été, en espérant que la météo soit plus clémente qu'elle a pu l'être depuis octobre dernier.

**Congés du secrétariat de la mairie :**  
**du 12 au 30 août**

*des permanences auront lieu les lundi et vendredi de 13h30 à 17h30.*



### Horaires du secrétariat

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H - 12H	FERME	9H - 12H	FERME	9H - 12H
13H30 - 17H30	FERME	FERME	FERME	13H30 - 17H30

### Logement communal

Un de nos logements est disponible. Situé dans le bourg, d'une surface d'environ 72m<sup>2</sup>, il possède un étage et un petit espace vert sur l'arrière.

### Vous avez une question ?

Pour connaître vos droits ou effectuer vos démarches (état civil, urbanisme, santé, travail, justice...), vous pouvez vous rendre sur [service-public.fr](http://service-public.fr), site officiel de l'administration française.

### Ordures ménagères

L'année prochaine la collecte des ordures ménagères ne sera plus réalisée en porte à porte, mais sur la base d'apport volontaire. Cela signifie que chacun devra amener ses ordures ménagères à un point de collecte, sur le modèle des éco points du SYDED pour les déchets recyclables. Pour Blanzac, il y aura trois points d'apport : au Liboueix, au Bourg, et à la Station. Chaque usager sera muni d'une carte permettant l'ouverture d'un container pour y déposer les sacs.

Cette décision, approuvée par une majorité du conseil communautaire, fait l'objet de discussions, et afin de pouvoir permettre à chacun de s'exprimer, une réunion d'information sera organisée en septembre à Blanzac avec un représentant de la communauté de communes.

Naturellement nous vous informerons du lieu et de la date dès qu'elle sera fixée.

### Bulletin municipal de Blanzac N° 33 Juillet 2024

Mairie de Blanzac  
Tél : 05 55 68 71 63  
mairie.blanzac@gmail.com

Directeur de publication : Roumilhac Pierre

Rédaction / Maquette : Mairie de Blanzac

Impression : Mairie de Blanzac

Tirage : 250 exemplaires

Photos : Mairie de Blanzac

Le bulletin municipal est consultable sur le site internet de la commune

[www.blanzac87.fr](http://www.blanzac87.fr)

### Réglementation des feux de plein air

Le brûlage des déchets verts est **formellement INTERDIT** pour tous les particuliers et ce toute l'année par arrêté préfectoral sous peine d'amende. Leur élimination doit se faire par broyage ou en les déposant dans une déchetterie.

Une autorisation peut être accordée aux agriculteurs et professionnels du bois sous certaines conditions.

### Panne sur les lampadaires

Si vous constatez une panne ou un problème quelconque sur une lampe, nous vous invitons à le signaler dès que possible. Pour ce faire, nous vous demandons de donner le numéro inscrit sur le lampadaire. Assurez vous par contre qu'il y a réellement panne. En effet, un problème a été signalé à tort. L'entreprise s'est déplacée bien évidemment. Chaque intervention est comptabilisée puis facturée.

### Club du 3ème âge

Le Club du 3<sup>e</sup> âge se maintient bien. Il compte cette année 57 adhérents. Les rencontres mensuelles restent toujours très agréables.

Le loto du 6 avril s'est bien déroulé malgré les nombreuses manifestations voisines.

Le 10 mai était notre voyage. Quelle chance : il faisait beau ! Le matin nous avons pris le train à vapeur touristique à Martel : c'est exceptionnel ! Tant par la construction de la voie que par le paysage. Si vous passez là-bas, n'hésitez pas à vous l'offrir.

L'après-midi, un arrêté préfectoral interdisant la navigation sur la Dordogne nous a privé d'une balade à Beau-lieu. Elle a été remplacée par le musée de la noix à Saillac avec une vidéo intéressante. Nous avons également dégusté du vin paillé qu'un producteur nous a fait connaître.

Avenir: le repas du 9 juin et une sortie à Saint-Pardoux début juillet. Puis pause de l'été (juillet et août).

Il ne reste plus qu'à souhaiter un bel été à tous.

### ACCA

Le 22 mars 2024, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Vienne a organisé la Haie'colier 2024 en partenariat avec l'ACCA de Blanzac. Une haie a été plantée au village Les Bordes sur le terrain appartenant à l'ACCA, avec la participation de l'école de Peyrat de Bellac.



L'ACCA remercie la FDC87, les bénévoles ainsi que les personnes extérieures pour cette réalisation.

Les enfants ont planté plusieurs espèces d'arbustes. La journée était belle et s'est terminée par un goûter.



L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 28 juin 2024 à 19h00 à l'ancienne salle de classe.

Un concours de pêche aura lieu le samedi 20 juillet à l'étang de Rouffignac, prêté gracieusement par la commune, toute la journée en 2 manches, les places sont limitées. Inscriptions sur réservation au 06 08 43 84 51 après 19h00. Repas sur place possible le midi. Venez nombreux.

Encore une saison de chasse qui s'achève, nous remercions les propriétaires et les droits de passage qui nous sont accordés.

Des comptages de gibiers ont été réalisés avec succès sur le mois de mars.

Nous souhaitons à tous un bel été.

Le bureau